Vilmorin & Cie SA Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 349 488 703 euros Siège social : 4, Quai de la Mégisserie – 75001 PARIS R.C.S. Paris 377 913 728

Exercice social du 1^{er} juillet au 30 juin

Euronext Paris (Compartiment A) – Éligible au SRD Indices : CAC Small, CAC Mid & Small et CAC All-Tradable



Le 8 décembre 2022

RÉPONSE AUX QUESTIONS ÉCRITES ADRESSÉES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN VUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DU 9 DÉCEMBRE 2022

Rappel de l'avis de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires en date du 2 novembre 2022 :

« Chaque Actionnaire a la faculté d'adresser au Conseil d'Administration, lequel répondra en séance, les questions écrites de son choix. Les questions doivent être envoyées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au siège social (4, Quai de la Mégisserie – 75001 Paris – À l'attention de Monsieur Franck BERGER) ou par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@diffusion.vilmorincie.com.

Les questions doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par un intermédiaire habilité.

Cet envoi doit être réalisé au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée Générale. »

Dans le cadre des défis en Europe, pouvez-vous nous présenter votre recherche (axes de recherche, taille des équipes, apports des technologies nouvelles...) sur les protéagineux à graines (pour l'alimentation humaine et animale) ?

Vilmorin & Cie met en œuvre plusieurs programmes actifs de sélection en légumineuses à graines :

- pois et féveroles pour les semences de grandes cultures ;
- pois potagers et haricots pour les semences potagères.

Par ailleurs, dans le cadre du Plan « France Relance », la Société vient d'obtenir un financement à la suite d'un appel à projets de France Agrimer visant à développer la production de protéines végétales en France. Ce financement relève des volets « Plan de structuration de la filière protéines végétales » (volet I) et « Accompagnement de projet de recherche développement relevant de l'obtention variétale d'espèces légumineuses » (volet II).

Enfin l'accord avec Saskatchewan Pulse Growers (Canada), annoncé au mois de juillet 2022 par l'intermédiaire de sa branche Semences de Grandes Cultures – accord portant sur la mise en place d'un programme de recherche et d'innovation commun autour des protéagineux, plus particulièrement les pois secs et les lentilles –, permet à Vilmorin & Cie de disposer d'un libre accès aux variétés et ressources génétiques développées au Canada, en vue de les adapter aux climats européens.